l'Humanité rouge

Prolétaires de tous les pays,
nations et peuples opprimés, unissez-vous !

QUOTIDIEN DES COMMUNISTES MARXISTES-LÉNINISTES DE FRANCE

mercredi
4 février 1976

No 422

1,50 F

B.P. 61
75861 Paris Cedex 18
CCP 30 226 72
La Source

Commission paritaire
No 47 291

Le «déficit» de la Sécurité sociale

UNE VERITABLE ESCROQUERIE

Une nouvelle fois les problèmes de la Sécurité sociale reviennent à l'ordre du jour avec la publication du *«Rapport Grégoire»* sur les *«charges indues supportées par les régimes de protection sociale»*. Périodiquement le gouvernement fait grand bruit sur l'existence d'un prétendu déficit de la Sécurité sociale et menace d'augmenter les taux, déjà très élevé, des cotisations prélevées sur le salaire des travailleurs. Récemment le ministre de l'Économie, Fourcade, s'est même fait beaucoup plus précis sur ses intentions réelles en déclarant : *«Il faut envisager la solution courageuse du prélèvement sur les revenus des ménages plutôt que celle, paresseuse, du recours éternel aux entreprises»*. Évaluant le *«déficit»* de la Sécurité sociale pour l'année en cours à 10 milliards de francs, le gouvernement s'apprête, par le biais d'un relèvement du taux des cotisations de 1,50 %, à extorquer 7 milliards de francs supplémentaires aux travailleurs.

Il s'agira là d'un bénéfice net pour les capitalistes et leur État. Le prétendu déficit de la Sécurité sociale résulte en effet d'un habile tour de passe-passe gouvernemental. C'est sur le budget de cet organisme et non sur celui de l'État, qu'est prélevé le coût de l'enseignement médical et para-médical, la compensation des multiples régimes spéciaux, etc. Le *«Rapport Grégoire»* était censé faire la lumière sur ces opérations financières qui n'ont rien à voir avec la couverture des risques sociaux et constituent, en clair, un vol pur et simple des salariés. Le conseiller d'État, Grégoire, s'interdit évidemment cette conclusion. La sienne rejoint le préambule posé par Fourcade : si les salariés veulent continuer à être – bien mal et bien insuffisamment – protégés contre la maladie, la vieillesse, les accidents, il leur faudra payer davantage. Il va plus loin, en affirmant, au bout de savants calculs, qu'en somme c'est encore la Sécurité sociale qui doit de l'argent à l'État et qu'*«une Sécurité sociale rénovée exige de repenser son mode de financement»*.

Le docte rapport en question se garde bien d'évoquer une autre réalité du *«déficit»* de la Sécurité sociale : le non-paiement par les patrons des cotisations qui leur incombent.

Il existerait en tout 6 milliards de dettes patronales envers la Sécurité sociale ! Dans le même temps les risques couverts pour les salariés vont en s'amenuisant ce qui encourage ouvertement le développement de compagnies d'assurances complémentaires privées qui réalisent ainsi de coquets bénéfices.

Le système américain, qui n'assure aucune sorte de sécurité sociale aux travailleurs obligés de souscrire de très coûteuses assurances volontaires, représente sans doute l'idéal à atteindre pour le gouvernement des patrons.

En France, pays industriel développé, de nombreux travailleurs sont en proie à l'insécurité quand ils sont malades ou âgés.

En Chine, pays encore sous-développé, tous les travailleurs et leurs familles bénéficient des *«quatre garanties»* : de nourriture, de logement, de vêtement et de soins médicaux qui sont automatiquement prises en charge par la collectivité quand les travailleurs sont touchés par l'âge ou la maladie. Ce n'est là qu'un petit aspect de l'immense supériorité du système socialiste sur le capitalisme. Mais il est parlant pour les ouvriers et les travailleurs de notre pays qui éprouvent durement l'angoisse de lendemains incertains.

Dans toute la France

LA COLERE DES PETITS PAYSANS

Dans l'attente des grandes manifestations des viticulteurs en Languedoc-Roussillon prévues pour le 5 février, partout à travers la France les petits paysans manifestent leur colère et se révoltent chaque jour plus contre la détérioration de leur pouvoir d'achat et leur exploitation par les cumulards.

Souffrant de ces problèmes et victime d'une dépression nerveuse, un jeune viticulteur de Nézignan-l'Évêque près de Béziers, s'est suicidé le 2 février en mettant le feu à ses vêtements.

A Pouzillac (Gard) une cinquantaine de viticulteurs en colère ont arrêté lundi soir six camions citernes transportant du vin qu'ils ont déversé sur la chaussée, soit 1 500 hectolitres.

Dans l'Ain, 500 agriculteurs en colère ont fait repousser, lundi, la vente aux enchères d'une exploitation près de Bourg-en-Bresse. Le propriétaire du domaine, le centre hospitalier de Bourg, avait refusé, malgré l'intervention de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, de vendre le domaine à la SAFER. Devant la détermination des agriculteurs, la vente «à la bougie» n'a finalement pas eu lieu. Ceux-ci criaient leur refus «du scandale de la spéculation foncière».

A Chateauroux (Indre), 150 jeunes agriculteurs ont occupé lundi soir le domicile d'un cumulard, à qui ils reprochent d'user d'artifices juridiques afin d'exploiter 500 hectares de terres. Ils ont placardé sur les murs de la maison des pancartes portant comme slogans : «Non au cumul» et «La terre doit être cultivée par les paysans».

(En page 8 : 35 000 viticulteurs luttent pour la survie).

Répression policière à Djibouti

Sous prétexte d'une «opération de contrôle des étrangers», une vaste opération policière a été déclenchée lundi matin à l'aube, dans la ville de Djibouti.

Des militaires et des gendarmes ont bouclé l'un des quartiers de la ville, le bidonville de Balbala et vérifié l'identité de tous ses habitants. Le chef de police a décrété que seuls les bergers «en situation régulière» pourraient y rester. Les pauvres maisons faites de tôles et de cartons seront démolies par l'armée qui interdit l'entrée et la sortie de la ville pour «opérer dans le calme, sans avoir à craindre de manifestations». Les étrangers résidant dans le prétendu «territoire français des Afars et des Issas» seront tous renvoyés chez eux.

De telles exactions ne feront que renforcer la volonté des peuples Afar et Issa d'en finir avec le colonialisme français et d'imposer leur indépendance.

Djibouti : la répression permanente (Photo G.S.).

Ronéo-Noyon(Oise)

Les travailleurs occupent jour et nuit

Les travailleurs de Ronéo-Noyon (Oise) occupent leur usine jour et nuit, depuis le jeudi 29 janvier pour des revendications salariales. Cette usine qui fabrique du matériel de bureaux et des appareils duplicateur, emploie 780 salariés.

Au cours d'une assemblée générale le lundi 2 février, suivie par environ 300 travailleurs, les délégués CFDT et CGT combatifs ont retracé et expliqué le pourquoi de leur grève : «Depuis le dernier mouvement de 1974, disent-ils, nous subissons une dégradation progressive de nos salaires et de nos conditions de travail : diminution d'horaire : 44 h à 40 h sans compensation de salaire, augmentations des cadences entraînant une compression de personnel, mutations abusives avec déclassification, répression patronale par la surveillance des déplacements des délégués». Le patron brandit la crise économique : «Estimez-vous heureux de garder votre emploi, de faire 40 h, ce n'est pas le moment de réclamer». Autrement dit c'est aux travailleurs de faire les frais de la crise capitaliste. Mais les travailleurs de Ronéo ne veulent plus courber l'échine, ils disent bien haut : «C'est fini» «on passe à l'action».

(Suite page 5)

TRACT ANTIMILITARISTE A DRAGUIGNAN

UN DEMENTI DE LA CFDT

Un tract a été diffusé à Draguignan sous la signature conjointe du Comité antimilitariste et de la CFDT, au 19è Régiment d'artillerie.

Dans un communiqué daté du 2 février, la confédération CFDT dément formellement être à l'origine de ce tract et annonce qu'elle envisage de saisir les tribunaux d'une plainte en faux et usage de faux afin que les auteurs de ce tract soient retrouvés et démasqués.

Cette opération s'inscrit à coup sûr dans la longue série des provocations anti-CFDT commises ces derniers mois.

le monde en marche

Tunisie

ESSOR DES LUTTES A L'UNIVERSITE

La situation est toujours tendue à l'université de Tunis où la grève s'étend aujourd'hui à la majorité des facultés, instituts et écoles supérieures. L'agitation se développe aussi dans les lycées. Les étudiants entendent ainsi s'opposer à la répression qui les frappe et imposer la reconnaissance de structures syndicales qui les représentent réellement.

Le gouvernement de Bourguiba ne l'entend pas de cette oreille et intensifie sa répression. Depuis le début de la lutte à l'université, un étudiant serait mort des suites de ses blessures, une étudiante a avorté à la suite de sévices subis, deux étudiants ont été, l'un éborgné, l'autre grièvement blessé par des vigiles armés de matraques et de poignards ; plusieurs dizaines d'autres ont été plus ou moins gravement blessés.

Les exclusions définitives de l'université se chiffrent par dizaines, et trois vagues de procès expéditifs ont eu lieu depuis le 15 décembre dernier : 4 étudiants ont ainsi été condamnés pour tentative de distribution de tracts, à des peines de prison allant de trois à seize ans !

Les arrestations, déjà très nombreuses se poursuivent alors qu'une censure rigoureuse entretient le black-out sur toutes ces information.

En dénonçant ce processus de fascisation dans la vie du pays, le «Comité d'information et de défense des victimes de la répression en Tunisie» (adresse : c/o J. Gattegno BP 397 — 75025 Paris cédex 01), appelle à la solidarité autour des démocrates et révolutionnaires tunisiens ainsi pourchassés.

Sahara occidental

LES CAMPS DE REFUGIES BOMBARDES AU NAPALM

Le Front POLISARIO a accusé lundi le Maroc d'avoir bombardé au napalm des camps de réfugiés sahraouis au Sahara occidental. Au cours des 15 derniers jours, les camps auraient été bombardés une douzaine de fois, causant la mort de plus de 60 personnes, dont 50 dans le seul camp d'Amgala. Les victimes sont principalement des femmes et des enfants, la plupart des hommes valides participant à des actions de combat sous la direction du F. POLISARIO. Le Front lance également un appel à la solidarité internationale envers les réfugiés menacés par la famine.

Le gouvernement algérien, qui dénonce la répression orchestrée contre la population sahraouie, fait preuve de modération sur le plan militaire, tout en réaffirmant très fermement son soutien à la cause du peuple sahraoui. Rappelons que c'est également l'orientation constante des décisions adoptées tant par les différentes instances de l'OUA que de l'ONU sur la question de l'avenir du Sahara occidental.

Dans les camps, la famine menace (Photo Algérie Presse Service).

Sur le plan militaire, les autorités algériennes n'ont en effet pas dépêché de renforts dans la région d'Amgala, après les combats qui ont opposé l'armée marocaine à l'unité de l'armée algérienne protégeant un convoi de vivres et de médicaments en «territoire libre» du Sahara occidental. Le ministre des Affaires étrangères algérien, Abdelaziz Bouteflika, a lancé aux pays concernés par le conflit un appel à la concertation, à laquelle participerait le Front POLISARIO. Une telle concertation, a-t-il réaffirmé, ne pourrait se faire que sur la base du respect de l'autodétermination du peuple sahraoui, et après l'évacuation des troupes d'occupation du Sahara occidental. Dans une lettre adressés au secrétaire de l'ONU, le ministre algérien réaffirme que «l'Algérie ne ménagera aucun effort en vue d'apporter sa contribution à toute action susceptible d'éliminer les causes de la tension dans cette zone en faisant prévaloir la liberté des peuples en vue de garantir leur développement et leur coopération».

C'est également dans ce sens que se développe une intense activité diplomatique des pays arabes et la coordination envisagée des efforts de la Ligue arabe et de l'Organisation de l'unité africaine.

L'armée est-allemande, une armée bourgeoise au service du social-impérialisme russe

Dans son édition du 6 décembre 1975, «Roter Morgen», organe central du Parti communiste d'Allemagne (marxiste-léniniste) a publié une «correspondance» sur la formation que reçoivent les soldats dans les casernes de l'Allemagne de l'Est. (En RDA, le service militaire obligatoire est de dix-huit mois.) Les faits concrets qui sont exposés mettent à nu le caractère bourgeois, antidémocratique de l'«Armée nationale populaire» (Nationale Volksarmee-NVA) de la RDA, armée commandée, dans le cadre du Pacte de Varsovie, par le haut État-Major soviétique.

C'est en mai 1969 que j'ai été appelé sous les drapeaux (...)

Le premier semestre, on nous donnait toutes les corvées qu'il y avait. On nous appelait des «bizuths». Pour briser l'unité entre les soldats, les bonzes ont imaginé les divisions suivantes : le premier semestre, on est un «bizuth», le second, on est «carré», le troisième, on est «EK» (Entlassungskandidat, «candidat à la quille»). Les officiers soutenaient et encourageaient ces divisions entre soldats. Un exemple : le chef de chambrée n'a pas de corvée de ménage, parce qu'il est «EK», c'est aux soldats de sa chambrée qui lui sont subordonnés de le faire. L'adjudant faisait des tournées dans les chambres pour voir si elles étaient en ordre et propres. Quand la chambre n'était pas dans l'ordre où le «camarade» adjudant-chef aurait aimé la trouver, ce n'est pas à celui qui était de ménage ce jour qu'il demandait des comptes ; il demandait au chef de chambrée de venir et le menaçait de lui supprimer son droit de sortie et de lui faire faire lui-même le ménage.

Bien entendu, c'étaient aussi les soldats qui devaient faire le ménage dans les bureaux et les chambres des officiers et sous-officiers.

Un mot sur la façon dont l'adjudant contrôle les chambres. Il ne faisait que crier et siffler le plus fort qu'il pouvait, il fallait se tenir au garde-à-vous devant la chambre et annoncer à l'adjudant que la chambre était en ordre et que l'adjudant pouvait faire sa tournée. Ensuite, il nous donnait l'ordre de rentrer dans la chambre. Chacun devait se tenir au garde-à-vous devant son armoire et annoncer que son armoire était en ordre. Ensuite, l'adjudant sortait de sa poche un mètre-ruban et mesurait au millimètre près la distance qu'il y avait entre les vêtements empilés et le fond de l'armoire. S'il arrivait que la pile de vêtements ne soit pas bien faite, il jetait toutes les affaires par terre, ou les faisait jeter par le soldat lui-même. Je l'ai même vu une fois renverser entièrement l'armoire d'un soldat.

DES OFFICIERS MÉPRISANTS

Un autre exemple montre bien qu'il ne s'agit pas d'une armée populaire, mais d'une armée du type de la Wehrmacht hitlérienne. Pendant un temps, j'étais responsable de la salle où on distribue le petit-déjeuner et le repas froid du soir aux soldats. Ma tâche consistait à distribuer la nourriture et à maintenir la salle propre. Un jour, je n'ai pas eu le temps de faire cela le soir, et je voulais le faire le lendemain matin. Le matin, quand l'adjudant est venu inspecter la salle et qu'il ne l'a pas trouvée propre, il s'est mis à gueuler, à me traiter de vieux salaud, et il a jeté à la volée tous les restes de repas de la veille au soir qui étaient encore dans les plats (du poisson à la mayonnaise, de la viande à la mayonnaise , etc.). Ça collait au mur et au plafond. Il y avait des plats cassés par terre. Une fois calmé un peu, il me cria que je devais nettoyer la salle. Je lui demandai ce que je devais faire avec les tâches au plafond et aux murs — il me cria que c'était à moi de remettre la salle en état, pas à lui. Et quand je lui demandai où je pourrais trouver de la peinture, il me dit que ça lui était égal, que tout ce désordre et ces saletés, c'était ma faute.

ET UNE TOTALE SOUMISSION A L'ARMÉE SOVIÉTIQUE

Quant à la formation politique et militaire, voilà comment ça se passait. On nous a sans cesse répété qu'en cas de guerre, la NVA avait pour mission de contenir l'ennemi jusqu'à l'arrivée des troupes soviétiques. De toute façon, nous — la NVA — nous serions rapidement écrasés par l'ennemi et c'était donc à l'Union soviétique de passer à l'attaque après le répit accordé grâce à la tactique de la NVA. Mais ça montre bien le caractère de cette Union soviétique soi-disant «socialiste» : c'est une superpuissance sociale-impérialiste montante, qui veut l'hégémonie mondiale.

La formation militaire des soldats se faisait comme dans la vieille armée prussienne, ou dans l'armée hitlérienne. Quand on ne faisait pas bien quelque chose, on était soumis à un traitement spécial : course à pied par soleil de plomb, pompes, travail le soir après le service. J'ai même vu une fois un sous-officier faire faire à des soldats plusieurs fois le tour de la caserne, le dimanche, par une chaleur insupportable, et les soldats portaient leur tenue de protection contre les radiations atomiques et un masque à gaz. Plusieurs se sont évanouis pendant cet exercice.

Un sous-officier a dit un jour : «On ne peut parler de véritable formation que quand dans la troupe, il y a un gars qui meurt» !! Ceci montre clairement le caractère antipopulaire de l'armée de la RDA, cela montre le mépris de la clique révisionniste de Honecker pour les gens en RDA, cela montre le social-fascisme de cet État.

Mais cela ne durera pas éternellement. Le jour viendra où, dans l'Allemagne unifiée, indépendante et socialiste, ce seront les ouvriers et les paysans qui auront les fusils.

La Réunion

Le parti révisionniste dénoncé par ses adhérents

Des membres du Parti communiste réunionnais, militants de la section St-Leu, Avirons, Étang Salé, viennent dans une lettre ouverte à tous les démocrates, de dénoncer au grand jours le comportement social-fasciste de leur Comité central.

Entrés en contradiction avec ce dernier qu'ils ont critiqué publiquement, ils se sont vus agressés et tabassés par Jean-Philippe Rivière, membre du Comité central du PCR que dirige Vergès. Ce dernier les a ouvertement fait chanter, menaçant de publier leur correspondance privée dont il s'était emparée et de les faire «lyncher» par le service d'ordre du PCR.

Les membres du PCR ainsi menacés et agressés ont fermement réagi en posant dans leur lettre, l'exigence suivante : «Ou J.P. Rivière, membre du Comité central du PCR est exclu officiellement, ou c'est nous qui ne pouvons rester dans un parti où il y a des nervis». Leur lettre ouverte traduit, certes, les illusions qu'ils nourrissent encore sur la nature des partis révisionnistes réunionnais et français, mais elle révèle en même temps la colère qui monte, dans leurs rangs mêmes, contre de tels agissements. 12 secrétaires de cellules et de nombreux autres militants du PCR ont en effet signé cette dénonciation publique des agissements de leur Comité central et de son secrétaire général.

nouvelles intérieures

Montpellier

Enseignants-personnel de service :

UNE SOLIDARITE A DEVELOPPER

Ceci se passe à Montpellier (mairie réactionnaire) dans une école maternelle «de choc» : la directrice est membre du PCF et militante de la tendance syndicale du SNI : Unité et action (tendance révisionniste).

Une institutrice tombe malade. Sans beaucoup de conviction, la directrice demande une remplaçante pour 10 jours à l'Académie. Réponse habituelle : «Nous n'avons personne pour le moment !» La directrice n'insiste pas de ce côté-là, et se contente (même, en profite) de rouspéter auprès des autres institutrices, bon moyen pour faire avaler sa sauce électorale : «Il y a pourtant des jeunes au chômage ! C'est l'administration qui est pourrie ! Avec nous, ça changera !... et patati et patata... Votez Unité et action au bureau départemental du SNI (syndicat national des instituteurs et membre de la Fédération de l'Education nationale) et Vive le Programme commun !»

En paroles, elle tape sur l'administration, sur le gouvernement : les «responsables».

Dans les actes, de quel côté se place-t-elle ?

Elle se place résolument du côté de l'administration et *se refuse* à rappeler l'Académie, jusqu'à ce qu'une remplaçante soit nommée.

Mais : qui va donc garder les gosses ? La solution réglementaire, c'est de les répartir dans les autres classes. Et c'est là que la directrice se démasque : elle refuse de les répartir, va trouver une femme de service de l'école et lui demande de garder les gosses de la maîtresse malade jusqu'au retour de cette dernière... soit 10 jours !

... L'affaire est classée.

Classée pour elle, mais PAS pour la femme de service !

En effet, de belles perspectives s'offrent à elle ! Jugez plutôt.

Elle doit garder les gosses pendant les horaires scolaires (horaires pendant lesquels normalement elle doit faire du racommodage, du nettoyage, des classements de documents, réparer des jouets, balayer la cour...) et faire la *totalité* de son travail de nettoyage *en-dehors des horaires scolaires* (ce qu'elle aurait dû faire, plus les *deux heures* de gros nettoyage des classes, couloirs, et sanitaires). Deux heures pour faire ce qu'elle aurait dû faire dans 8 heures !

Donc *deux journées dans une* – la 1ère, journée d'institutrice pour laquelle elle n'est ni formée ni rétribuée, la seconde, de femme de service, pour laquelle elle est payée au SMIC par la mairie !

Et elle a les mains liées :

– liées, parce qu'elle est employée municipale, mais «laissée à la disposition» de la directrice (c'est ainsi que ça se passe dans les écoles de la ville) ;

– liées, parce que faisant un travail illégal (il est fermement interdit par l'Inspection académique de faire garder des gosses par des non-enseignants pendant les heures de classe), elle ne peut aller réclamer quoi que ce soit à qui que ce soit !

Bon travail ! Ce que fait ici cette directrice, n'est-ce pas ce qu'aurait fait un patron ordinaire ? Seule différence : ce ne sont pas ses deniers qu'elle économise, mais ceux de l'État capitaliste. Ça n'est pas une de ses employées qu'elle exploite, mais une employée de la mairie réactionnaire !

Ce type d'attitude permet aux révisionnistes de maintenir des non-titulaires en chômage... quitte à les défendre pendant les campagnes électorales syndicales. Elle permet aussi de donner de bonnes habitudes pour «quand on au... le ministère».

LA SEULE RIPOSTE EFFICACE A CET ABUS DE POUVOIR : L'UNITÉ ENSEIGNANTS NON-ENSEIGNANTS !

Quand un maître manque, c'est *unis* que nous devons exiger son remplacement par un enseignant non-titulaire sans travail (et il y en a !)

Chaque fois que l'occasion se présente, c'est *unis* que nous devons déjouer les manœuvres de l'administration et de ses complices d'«Unité et action», car leur objectif est le même, laisser les jeunes sans travail.

Dans notre travail de tous les jours, c'est *unis* que nous devons lutter sans répit contre l'exploitation des travailleurs non-enseignants. C'est sur une base commune que nous devons lutter et que enseignants et non-enseignants doivent se battre partout, dans les écoles et les lycées.

Paris

BRUTALITES POLICIERES CONTRE DES ETUDIANTS IRANIENS EMPRISONNES

Neuf étudiants iraniens sont incarcérés à la prison de la Santé, en régime de détention préventive, pour avoir occupé le 27 janvier, les bureaux parisiens de la Radio Télévision iranienne. Ils entendaient protester ainsi contre l'exécution de 9 de leurs camarades en Iran (3 nouvelles exécutions ont eu lieu depuis, portant à 12 le nombre des exécutés en Iran depuis le dé.. t de l'année).

Dans une lettre adressée à leurs camarades étudiants, ils dénoncent les sévices qu'ils ont subis, depuis le début de leur incarcération, de la part des policiers qui les ont interrogés et de leurs gardiens de prison. Ils affirment notamment avoir été giflés et passés à tabac. «Les gardiens de prisons», écrivent-ils, «nous sortirent un parun, nous rouant de coups de poing et de pied, et, à nouveau, nous jetèrent tout nus, dans les mêmes cellules, par ailleurs très froides». Selons leur avocate, Me Michèle Beauvillard, qui a réclamé l'ouverture d'une enquête médicale, 2 des étudiants ont encore le visage profondément tuméfié.

Parisien libéré

LES GREVISTES DANS LE METRO

Plusieurs dizaines de travailleurs du «Parisien libéré» ont investi dans l'après-midi de lundi, une rame de métro sur la ligne «Étoile-Charles de Gaulle- Nation» et ont exposé aux voyageurs le sens de leur lutte et leurs revendications.

Ils ont distribué des tracts et collé des affichettes dans lesquels ils condamnent l'attitude de la direction du quotidien et rappellent que leur lutte dure depuis le 3 mars 1975. Peu avant 18 heures ils avaient atteint leur point d'arrivée au terminus de la Nation et se dispersaient avant que la police ait pu intervenir.

A la veille du 22è Congrès du PCF

«L'UNION DU PEUPLE DE FRANCE»... UN REVENANT

Dans une interview au quotidien italien «Paese-sera» Marchais vient de relancer le mot d'ordre d'«union du peuple de France», à la veille de la tenue du XXIIè congrès du PCF. Il est probable que celui-ci en fera à cette occasion un cheval de bataille.

De quoi s'agit-il ? «L'union du peuple de France» a été lancée par Marchais en 1974. Il s'agit d'une réplique («aux couleurs de La France» comme il dit) au «compromis historique» des révisionnistes italiens. Ceux-ci, en Italie, préconisent une politique d'alliance avec les partis ouvertement réactionnaires, avant tout avec la démocratie-chrétienne au pouvoir depuis de nombreuses années.

«L'union du peuple de France» est une politique d'alliance avec des représentants déclarés des monopoles capitalistes français et des courants politiques de la bourgeoisie. Il s'agit en particulier d'une politique visant à l'union avec le courant gaulliste et certains de ses représentants dans le but de former un gouvernement commun. Au lendemain des élections présidentielles en 1974, elle s'était manifestée par les appels du pied à l'UDR, les éloges de l'ex-ministre de Pompidou, Charbonnel, les manifestations communes avec des notables UDR ou Républicains indépendants au nom de «l'intérêt national». Marchais allait même jusqu'à dire qu'on pouvait être gaulliste et devenir membre du PCF. Il comptait faire adopter cette orientation par le XXIè congrès du PCF. Mais on se souvient que ce fut un échec. «L'union du peuple de France» fut momentanément oubliée au profit d'une tactique qui se voulait «révolutionnaire». La voici maintenant revenue pour le XXIIè congrès. D'ores et déjà on peut en voir quelques applications. Le PS ne s'y est d'ailleurs pas trompé lorsque par la bouche de Jospin il a accusé le PCF de noyer «l'union de la gauche» dans «l'union du peuple de France» et de vouloir réaliser les alliances plus à «droite» que ne le veut le PS lui-même.

Cette politique s'est manifestée dernièrement à propos de l'avion supersonique Concorde ou bien à l'occasion du limogeage de l'amiral Sanguinetti. Mais c'est en particulier au sujet de l'élection du parlement européen au suffrage universel qu'elle se dessine. «L'Humanité» cite avec complaisance les prises de position de Debré ou bien de Sanguinetti. Marchais compte pouvoir mener à bien cette politique en s'appuyant sur des contradictions existant dans les milieux gouvernementaux, ainsi qu'entre les monopoles capitalistes français et américain notamment.

Il y a fort à parier que cette politique va se développer prochainement et qu'elle permettra aux travailleurs de mieux discerner la vraie nature du PCF qui après s'être allié avec ceux qui opprimèrent les travailleurs sous la IVème République veut maintenant le faire avec ceux qui les ont opprimés sous la Vème.

A MAYOTTE

LE COLONIALISME FRANÇAIS VEUT QUE LE SECRET REGNE

Une délégation gouvernementale des Comores qui voulait se rendre dans l'île de Mayotte pour y enquêter sur les exactions commises par le colonialisme français n'a pas pu pénétrer sur cette partie du territoire des Comores que constitue l'île de Mayotte.

Les membres de la délégation, à leur retour à Moroni, ont déclaré sur les ondes de la radio nationale, qu'ils avaient été contraints par les gendarmes français de Mayotte de rentrer de force dans l'avion qui les avait amenés à l'aéroport de Dzaoudzi. Ils auraient également, disent-ils, été malmenés et n'auraient pu entrer en contact avec des patriotes venus les accueillir.

Le gouvernement français veut que le silence règne sur la répression coloniale qui s'exerce à Mayotte et dont le but est de préparer le référendum truqué qui doit avoir lieu le 8 février. Il montre sa volonté de porter atteinte par tous les moyens à l'intégrité territoriale des Comores dont Mayotte est partie intégrante.

Pendant ce temps, le ministre des Affaires étrangères des Comores, a quitté Moroni samedi pour Dar Es Salam (Tanzanie) d'où il doit entreprendre une tournée dans plusieurs pays d'Afrique et d'Europe.

Avant son départ, le ministre a défini sa mission comme étant destinée «à sensibiliser l'opinion, attirer les sympathies et appuis pour la cause du peuple comorien».

Face au colonialisme français, le peuple des Comores est quant à lui décidé à lutter pour défendre son intégrité territoriale.

la France des luttes

Rassemblement national à la Mutualité (Paris)

«NOUS SERONS PRESENTS LE 14 FEVRIER»

nous déclare Henri Mandrille, délégué licencié du C.R.E.A.I. (Marseille)

Nous avons rencontré Henri Mandrille, délégué CFDT de l'école d'éducateurs du Centre régional de l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI) licencié par Germaine Ponso-Chapuis, ancien ministre en raison de son action syndicale, Durafour ayant cassé la décision de l'Inpecteur du travail qui avait refusé le licenciement. Il nous a fait la déclaration suivante.

«Au niveau de l'école d'éducateurs nous sommes toujours en grève, nous avons adopté la formule de la grève de 24 heures reconductible, nous portons actuellement tout notre effort sur la popularisation : presse, télévision, mais aussi nous multiplions les réunions d'information dans les autres établissements de l'enfance inadaptée, à Marseille et dans toute la région comme à Nice, Avignon, Toulon, l'Isles-sur-Sorgues, où nous avons été invités par d'autres sections CFDT et parfois même la CGT. Ce que nous recherchons c'est non pas la solidarité individuelle mais la solidarité collective. Ainsi outre les grèves de solidarité qui ont lieu dans de nombreux établissements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, de nombreuses sections CFDT, d'autres branches ont distribué des tracts, citons particulièrement les sections de la Banque Morel, de la Sécurité sociale, de la Caisse d'allocations familiales dont les directeurs sont membres du Conseil d'administration du CREAI. Par ailleurs nous venons d'apprendre que le congrès national du syndicat CFDT des personnels de navigation civile aérienne a voté ces jours-ci une motion de solidarité. Enfin un certains nombre de sections syndicales ont acheté des coffrets de bijoux que nous vendons pour alimenter la caisse de grève.

La CGT de son côté n'a pas manifesté la méme solidarité. Dans les Bouches-du-Rhône elle ne soutient pas la grève, elle s'est contentée d'un papier où elle réclame la réintégration du délégué dans l'entreprise (le CREAI) et non au niveau de l'école. Jusqu'ici elle a refusé toute formation d'une intersyndicale, de son côté le PCF par l'intermédiaire de «la Marseillaise» a attaqué la CFDT, «manipulée» par un «groupuscule gauchiste».

Pour nous il est maintenant important d'étendre le mouvement. Car nous ne sommes pas les seuls touchés par la répression patronale et gouvernementale, depuis deux mois le ministre a cassé toutes les décisions des inspecteurs du travail qui s'opposaient aux licenciements de délégués, cette répression vise tout particulièrement la CFDT.

C'est pour cette raison que nous avons accueilli avec tant de satisfaction l'annonce de la journée du 14 février. Ça sera pour nous l'occasion de sortir de notre isolement, de rencontrer d'autres éducateurs, d'autres travailleurs sociaux, d'autres travailleurs d'envisager avec eux comment coordonner nos luttes, comment lutter contre la répression. Nous serons donc présents le 14 février. La préparation de cette journée a déjà été pour nous l'occasion de sortir du cadre étroit de notre école. Nous ne ferons pas une délégation de l'école mais une délégation de travailleurs sociaux, nous pensons être une dizaine. Enfin dans les écoles d'éducateurs, on se sent un peu «marginal», on se sent surtout très loin de la classe ouvrière, un peu isolé d'elle, le 14 février sera pour nous l'occasion de briser cet isolement.

Nous préparons des panneaux sur tout le secteur des travailleurs sociaux, nous diffuserons le matériel édité depuis le début de notre lutte et vendrons nos «bijoux» pour la caisse de grève.

Le 14 février constitue, pour nous, une journée importante, nous y participerons avec enthousiasme.

DES PAYSANS D'ILLE ET VILAINE

Un groupe de paysans d'Ille-et-Vilaine annonce sa participation à la journée pour informer les travailleurs présents sur les difficultés et les luttes de la paysannerie laborieuse et renforcer l'unité qui est nécessaire entre les ouvriers et les paysans.

Pour cela nous préparons quelques panneaux et nous presenterons une petite bande dessinée confectionnée sous notre contrôle par un camarade doué pour le dessin. Nous apporterons aussi un grand dessin (environ 3 m sur 1,5) disant aux paysans de rejoindre leur Parti d'avant-garde.

Nous espérons que ce sera une grande journée.

A Tournon (Ardèche)

LA LUTTE CONTINUE POUR LA REINTEGRATION D'HENRI ASTIC

délégué syndical licencié depuis trois ans

Aux ETIT entreprise d'impression textile qui compte 450 ouvriers et ouvrières, Henri Astic délégué CFDT est licencié par la direction en février 1973 malgré l'opposition du CE et de l'inspection du travail.

Le dossier de la direction qui avait été préparé de longue date par la surveillance constante d'Henri Astic, lui reprochait des grèves illicites, des absences injustifiées (considérées comme personnelles) à défaut d'avoir trouvé des fautes professionnelles. En 1973 à la suite d'un arrêt de la cour de Nîmes, il est licencié.

Pourquoi cet acharnement à licencier Henri Astic ? Jusqu'en 1966 aux ETIT la CGT est majoritaire à 80 % ; les délégués, de l'avis des travailleurs, sont achetés par le patron et la direction peut à loisir exploiter les ouvriers. Mais à partir de 1966 la section CFDT décide de lutter pour mettre fin à la loi du patron, pour le respect des conventions collectives, les classifications et les heures supplémentaires. La CGT est d'accord en paroles mais n'intervient pas devant le patron pour soutenir la CFDT en réunion. La CFDT relance plusieurs fois la CGT et devant l'inaction de celle-ci décide de se battre seule.

Pour les travailleurs c'est la première fois qu'ils voient une telle détermination des délégués et ils se posent la question : POURQUOI LA CGT NE SUIT-ELLE PAS ?

Tout de suite la direction mute Henri Astic à un poste de qualification inférieure, c'est la première forme de répression du patron. Mais devant la détermination de la section CFDT la direction est obligée de le remettre à son poste. Les travailleurs qui n'y croyaient pas, voient que le patron est battu. De nombreux travailleurs syndiqués à la CGT adhèrent à la CFDT.

En mars 1968 : bas salaires, primes à la tête du client

Des travailleurs passent à l'action et c'est la grève illimitée soutenue par tous les travailleurs de Tournon. Grâce à cette solidarité les pertes de salaire de jours de grèves furent inexistantes et ils ont gagné.

En mai 1968

Les ouvriers des ETIT partent en grève les premiers et reprennent le travail les derniers. La section CFDT s'est renforcée dans la lutte.

De 1969 à 1971 :

Atelier après atelier les actions se succèdent, de nombreuses grèves illimitées suivent ; devant le rapport de force favorable aux ouvriers, le patron cède.

Face à l'organiation des travailleurs, la direction décide de briser à tout prix la combativité des travailleurs. Elle s'attaque alors à celui qui exprime le plus leur volonté de lutte : Henri Astic. Cette attaque vise tous les travailleurs.

16 février 1973 : licenciement d'Henri Astic

Celui-ci est sommé par huissier de déguerpir. Plusieurs meetings ont lieu à Tournon où la majorité des travailleurs décide la grève illimitée pour la réintégration d'Henri Astic ; la CGT est hostile, le délégué CGT parle, comme le patron, de grève illicite.

23 février 1973 :

Un débrayage : la CGT est obligée de suivre sous la pression de beaucoup de ses adhérents qui sont d'accord pour lutter pour la réintégration d'Henri Astic. La CGT tente alors d'associer d'autres revendications pour faire oublier l'affaire Astic qui la gêne : les élections législatives ont lieu à ce moment. La grève continue, la CFDT et la CGT convoquent,chacune de leur côté, des assemblées générales : la CGT propose : la reprise du travail et la reprise de l'action sous d'autres formes (pétition, délégation, arrêt de travail). La CFDT propose : la grève illimitée. La CGT seule organise alors, avec des ouvriers non grévistes dont un délégué CGT, un vote pour la reprise du travail.

Face à la trahison de la CGT, bien que 30 % des travailleurs continuent la grève ; la CFDT voit qu'il est difficile de lutter dans ces conditions et suspend la grève. Cependant la lutte continue et la CFDT mène le combat sur deux fronts : le plan juridique et la mobilisation des travailleurs de Tournon.

29 janvier 1975 : la cour de cassation annule le licenciement

De nombreux autres jugements suivent (où les travailleurs présents refusent le licenciement d'Astic) qui somment la direction de le réintégrer.

Pendant toute cette période ont lieu la mobilisation des travailleurs de Tournon, des débrayages à l'entreprise SEMM (les fusils) un gala de soutien et des manifestations diverses : en juin une manifestation a regroupé environ 250 personnes au 3/4 CFDT avec les Tanneurs d'Annonay. Cette manifestation s'est déroulée partiellement à l'intérieur de l'entreprise des ETIT et a été désavouée par des tracts du syndicat CGT ETIT qui traite les travailleurs participants d'irresponsables.

Pendant tout ce temps-là les pressions et intimidations individuelles continuent de la part de la direction à s'abattre non seulement sur Henri Astic, sa famille et son entourage, mais aussi sur les militants et adhérents CFDT de l'entreprise : le nouveau délégué syndical CFDT reçoit des lettres d'avertissement. Le patron fait également circuler de fausses informations dans l'entreprise et n'hésite pas à faire distribuer des tracts mensongers à la population en payant des gens. Le combat est très dur pour Henri Astic et sa famille. Sa femme et ses enfants doivent subir et surmonter les calomnies que le patron fait courir dans la ville. Il leur faut beaucoup de courage et de détermination pour supporter cette situation éprouvante car les patrons se donnent le mot pour que lui et sa famille (même éloignée) ne trouvent pas de boulot même hors de Tournon. On accuse H. Astic de tout ce qui peut se tramer sur le plan local même s' il n'a rien à y voir.

Le 10 décembre 1975 une décision de la Cour d'appel de Nîmes ordonne la réintégration d'Henri Astic.

Le 29 décembre 1975 :

Il se présente à l'entrée de l'usine et est immédiatement convoqué par la direction (trois directeurs). Par tous les moyens ces derniers essayent de faire pression sur lui pour qu'à bout de nerfs il abandonne toute responsabilité syndicale et fasse des excuses pour des fautes qu'il n'a pas faites. Mais H. Astic reste calme et ne dit mot. Le lendemain il reçoit à nouveau une lettre de licenciement pour les motifs qui lui sont reprochés depuis 1971.

Maintenant la direction est au bout, elle devra céder.

Cette lutte a permis à de nombreux travailleurs, syndiqués ou non-syndiqués de Tournon, de rester vigilants dans leurs entreprises propres, de voir et d'empêcher le sabotage de leurs luttes et leur récupération par certains délégués CGT ou par le PCF qui se vantent d'avoir remporté toutes ces victoires, alors qu'ils ont indigné tous les travailleurs et la population par les coups portés par eux dans le dos des travailleurs en lutte.

Article rédigé avec le concours de Henri Astic

* Pour tout soutien écrire à Henri Astic - Le Colombier, St-de-Muzols 07000.

la France des luttes

Colmar (Haut-Rhin)

Pour l'indemnisation des jours chômés en 1975

LES TRAVAILLEURS DE RHENALU EN GREVE

Depuis mercredi 21 janvier, les ouvriers de Rhénalu (laminage aluminium du groupe Péchiney-Cégédur) se sont mis en grève illimitée : 350 grévistes, soit 70 % d'ouvriers sur 775 salariés. Ils sont soutenus dans leur lutte par la section syndicale CFDT et ils exigent : l'indemnisation des jours chômés en 1975, 450 F, les garanties de ressources sur la base 40 heures quel que soit l'horaire pratiqué, le retour aux 40 heures sans perte de salaire, l'augmentation et l'intégration de la prime de rendement au salaire, la prime d'ancienneté calculée sur les salaires réels.

Les grévistes ont installé un piquet de grève destiné à dissuader les non-grévistes, bloquer les stocks et empêcher toute livraison. Dans la nuit du 25 au 26 janvier, deux baraques de chantier ont été installées devant l'entrée de l'usine pour permettre aux grévistes de se réchauffer. Les portes d'accès ont été soudées. La direction refuse de satisfaire aux revendications, au contraire, elle cherche la provocation : vendredi dernier un gréviste a été renversé par une voiture dans laquelle il y avait 2 ingénieurs qui ont pris la fuite. Les femmes des grévistes ont reçu des lettres de mise en garde de la part de la direction, mais les travailleurs sauront déjouer ces manœuvres.

La solidarité s'organise pour le soutien aux grévistes dans le groupe Péchiney-Cégédur : les travaillers d'Issoire, en réponse au soutien que leur avaient donné les travailleurs de Rhnalu lors d'une grève de 5 semaines en 1975, ont ainsi collecté 12 000 F. Ils se déclarent solidaires et refusent des commandes et le travail destiné à Rhénalu. Une autre collecte à l'usine Vehgin de Kukneim a rapportée 750 F. L'UD CFDT de Colmar (Ht. Rhin) et des environs s'apprête à étendre cette solidarité de classe. Les travailleurs de Rhénalu sont décidés à lutter jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

Correspondant HR

Les travailleurs de Roneo occupent jour et nuit

Suite de la page 1

Et ils sont passés effectivement à l'action pour faire aboutir leurs justes revendications : augmentation de 1 F du taux horaire (le salaire moyen d'un OS se situe entre 1 200 et 1 300 F net), 5è semaine de congés payés, une heure d'information syndicale payée, prise sur le temps de travail, paiement des heures de nuit après 22 h (qui n'étaient pas payées jusqu'à maintenant), pour les équipes en 2 x 8, paiement des heures de grève.

La direction a introduit une demande en référé contre les délégués syndicaux pour obtenir l'évacuation de l'usine. Le tribunal de Compiègne statuant en référé, samedi 31 janvier, dans l'affaire «Ronéo», a nommé un médiateur, un expert parisien habitué de ce genre de tractations. Il a aussi ordonné l'expulsion de l'usine des délégués assignés devant le tribunal, dans un délai de 24 h. Mais malgré cela, l'occupation par la majorité des travailleurs se poursuit et ils ont encore fortement exprimé leur volonté de poursuivre la lutte au cours de l'assemblée générale du lundi 2 février. La direction parlementait avec les délégués dans la soirée de lundi, mais elle ne s'est manifestée que par des points revendicatifs n'ayant qu'un rapport très lointain avec les revendications des travailleurs, et les travailleurs de Ronéo Noyon n'entendent pas négocier sur des détails, ils veulent la satisfaction de leurs revendications telles qu'elles ont été déposées. Ils entendent ainsi avoir raison et sont de plus en plus déterminés à poursuivre l'occupation qu'ils effectuent jour et nuit à environ 400, ce qui représente une grès forte mobilisation.

Correspondant HR
et des grévistes de
Ronéo Noyon

ÉCHOS DES LUTTES

Grenoble

MANIFESTATION DES TRAVAILLEURS DU CNRS

Les personnels de la recherche scientifique sont mécontents. Au cours de la matinée de jeudi 29 janvier ils ont, avec les représentants des syndicats SNTRS, CGT, SGEN, CFDT, SNCS et FEN, accroché d'énormes ballons rouges aux lampadaires de la place Victor-Hugo à Grenoble. Cette originale manifestation avait pour but d'attirer l'attention du public sur leurs problèmes, depuis qu'un décret interministériel en date du 3 novembre 1975 a adopté une série de mesures touchant tous les aspects de la politique de recherche ainsi que tous les secteurs et organismes de cette profession.

Ces mesures prévoient la mise à la disposition des multinationales (telles que Rhône-Poulenc) de certains laboratoires du CNRS, la fermeture ou le ralentissement de laboratoires «jugés non rentables» et la diminution des crédits dans des secteurs aussi importants que la recherche médicale. Les travailleurs de la recherche estiment que ces décisions vont à l'encontre de leurs revendications, et pourraient entraîner de graves menaces de licenciements parmi les salariés hors-statuts – représentant une masse importante des effectifs de laboratoires – des modifications autoritaires du statut des chercheurs du CNRS dans le sens d'une instabilité de leur emploi et le blocage complet de leur carrière.

* Centre National de la Recherche Scientifique.

Viuz-en-Sallaz (Haute-Savoie)

L'ENTREPRISE GAMBIN OCCUPÉE

Chez Gambin, à Viuz-en-Sallaz (Haute-Savoie), usine de la métallurgie qui fabrique des machines-outils, employant 520 salariés, la direction a pris le lundi 26 janvier des nouvelles mesures de restructuration. Après les 150 travailleurs qui sont en chômage partiel et travaillent par roulement, tous les 14 jours, une nouvelle liste comportant 77 travailleurs – des productifs dans une large majorité – sont, eux, mis au chômage partiel total. Compte tenu des pertes importantes de salaire que les travailleurs subissent, les membres de la section CFDT voient dans cette nouvelle mesure une accentuation de l'action antisociale que la direction a déclenchée avec le plan de redressement soumis au tribunal de commerce de Lyon.

Les travailleurs de chez Gambin ont riposté en occupant l'usine vendredi 30 janvier à 18 heures pour s'opposer à la décision du règlement judiciaire de l'entreprise et contre tout licenciement.

Papeteries de Lancey (Grenoble)

POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les travailleurs des Papeteries de Lancey occupent depuis le 29 janvier leur usine, pour de meilleures conditions de travail, malgré le chômage partiel qui est désormais chose courante depuis janvier 1975, avec un effectif réduit de 34 personnes.

Depuis l'augmentation de la production par heure travaillée est constante, ce qui aggrave les conditions de travail de chaque travailleur. Ceux-ci exigent la réduction du temps de travail sans perte de salaire, l'augmentation des salaires. Depuis 18 mois des discussions ont lieu entre la direction et les dirigeants CGT, mais celles-ci n'ont bien sûr rien apporté de concret pour les revendications des travailleurs. Seule l'action résolue des travailleurs occupant leur usine peut obtenir gain de cause.

Aux garages Parendel (Isère)

RÉPARATIONS SAUVAGES

Le personnel des garages Parendel en grève depuis trois semaines, à Voiron et à Rives (Isère), a décidé, à partir du lundi 2 février, «d'effectuer des réparations sauvages». Les établissements Parendel emploient 58 salariés qui s'opposent par leur grève au licenciement de 9 d'entre eux.

Accidents du travail

POUR LES CAPITALISTES, L'OUVRIER EST LE CAPITAL LE MOINS PRECIEUX

Un million cent trente-sept mille huit cent quarante accidents du travail en 1973 ; 2 242 morts et 115 363 blessés graves, c'est-à-dire un mort par heure — si l'on compte en jours ouvrables — et un blessé toutes les sept secondes.

C'est sur la base de ces chiffres que personne ne peut nier que s'est tenu le 31 janvier et le 1er février à Grenoble un colloque sur les accidents du travail.

Plus de 250 personnes ont participé aux débats parmi lesquelles des syndicalistes, des médecins, des inspecteurs du travail, des avocats, des professeurs de droit, des économistes et des représentants du syndicat de la Magistrature, dont le juge de Charette.

Quatre tables rondes ont été réunies successivement. Elles portaient sur «les causes des accidents du travail», «l'activité syndicale et le rôle des médecins et des inspecteurs du travail», «l'écart actuel entre la responsabilité dans les faits et la sanction de cette responsabilité», et «les moyens d'obtenir l'application réelle de la réglementation existante et les transformations à promouvoir».

POURQUOI TANT D'ACCIDENTS DU TRAVAIL ?

Les horaires excessifs et la longueur des trajets, les fortes cadences et l'usure des machines, la rotation rapide et la malformation de la main-d'œuvre, ainsi que l'environnement, l'encombrement des ateliers et des chantiers, telles sont les causes principales des accidents du travail, devaient déclarer en substance les participants au colloque.

Une multitude d'exemples venaient confirmer cela. «Chez nous, à Oyonnax, toutes les quinze secondes l'ouvrière des presses doit se baisser, ébarber, coller, empiler. Quand l'accident arrive, on ne retient que la fausse manœuvre de la victime. Mais la vraie cause, c'est la fatigue» disait une ouvrière. Un inspecteur du travail ajoutait : «Trois cents heures par mois, voire trois cent quarante heures sur certains chantiers de montage». Bien sûr, dans le tableau dressé le hasard et la fatalité étaient absents, mais c'est parce qu'ils ne trouvent pas non plus leur place dans la réalité, dans la liste des causes réelles d'accidents du travail.

«A Rombas, on venait de refaire à neuf le haut-fourneau. Par contre la cheminée datait de 1898. Les derniers travaux remontaient à 1972. Résultat : trois morts», déclarait un ouvrier sidérurgiste lorrain, situant ainsi l'une des causes les plus manifestes d'accidents du travail : l'économie, la limitation forcenée des crédits affectés à la sécurité des travailleurs.

D'innombrables exemples donc. Et, fait d'importance, les participants ne se sont pas contentés de citer les causes immédiates, évidentes, d'accidents du travail. Ils ont dénoncé les conditions de vie, globalement, imposées aux travailleurs qui sont également source d'accidents. Ainsi devait expliquer un ouvrier du bâtiment, le patron qui impose à ses ouvriers de manger à la gamelle et de dormir dans des sous-sols ou dans des baraquements peut être tenu indirectement pour responsable en cas d'accident de travail. C'est seulement ainsi que l'on peut définir les véritables responsabilités.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL SE MULTIPLIENT

Syndicats, médecins, inspecteurs du travail, contrôleurs de la Sécurité sociale sont chargés en principe de veiller dans l'entreprise à la sécurité des travailleurs. Il reste, devaient constater les participants au colloque, que «les accidents du travail se multiplient sans parler des maladies professionnelles, de plus en plus fréquentes». Ils devaient clairement affirmer que la responsabilité en revient au patronat qui refuse même d'appliquer sa propre loi.

Ainsi, indiquait un inspecteur du travail, «les normes sur le travail représentent le SMIC en matière de production des salariés et pourtant, nous avons du mal à les faire respecter».

C'est dans ce cadre que les 312 inspecteurs du travail en France ont relevé en 1974, 302 400 infractions dont seulement 16 400 ont été suivies de mise en demeure et 6 800 ont fait l'objet de procès-verbaux.

Cette «défaillance de la sécurité», les médecins l'ont également soulignée : «Il nous faut souvent donner, a affirmé l'un d'eux, un certificat d'aptitude à des salariés physiquement déficients pour ne pas les mettre au chômage».

(A suivre demain)

Informations générales

Amis et camarades, souscrivez et faites souscrire pour que «VIVE L'IDEAL COMMUNISTE DE LA DICTATURE DU PROLETARIAT»

COMMENT SOUSCRIRE POUR QUE LE QUOTIDIEN REMBOURSE SES DETTES

SOIT PAR CHEQUE BANCAIRE, INTITULÉ «HUMANITÉ ROUGE», ADRESSÉ A LA BP 61 75861 PARIS CEDEX 18.

SOIT PAR VIREMENT POSTAL, INTITULÉ «HUMANITÉ ROUGE» (AU DOS METTRE : «POUR LA SOUSCRIPTION»), ADRESSÉ ÉGALEMENT A LA BP 61 — 75861 PARIS CEDEX 18.

SOIT EN TIMBRES-POSTES (0,60 F DE PRÉFÉRENCE).

SOIT ENCORE EN SOUSCRIVANT PRES DE NOS MILITANTS QUI VOUS FOURNIRONT CARTES POSTALES DE SOUTIEN OU CALENDRIER 1976.

Total au 30/1/76	218 702,32 F	CDHR Politzer	200,00 F	CDHR Seimandi	620,00 F	Allons touj. de l'avant L	68,00 F
Suppl. abt B Fr	18,00 F	CDHR Yveton O	42,50 F	CDHR NVT	100,00 F	Suppl. réabt CP	8,00 F
CDHR Cathelas	50,00 F	CDHR Le Duan	60,50 F	CDHR Manouchian	35,50 F	Suppl. réabt MP	5,00 F
CDHR Debarge (masse)	10,00 F	Un trav. immigré	0,50 F	CDHR Moquet	7.00 F	CDHR Baena	200,00 F
CDHR Tolbiac	30,00 F	Un lecteur postier	10,00 F	CDHR Com. de Paris	25,00 F		
CDHR Ho Chi Minh	75,00 F	CDHR C. Michel	350,00 F	Id. masse	12,50 F		
Id. masse	6,00 F	CDHR Péri NO	200,00 F	CDHR Lahaut	8,50 F	Total	220 844,32 F

COMMUNIQUÉ

Le Comité de Bagneux des AFC de Montrouge organise sa première manifestation publique :

Vendredi 13 février 1976 à 20 h 30

Salle du Théâtre du Rond-Point des Martyrs à Bagneux

Avec la projection du film chinois :

«NOTRE ÉPOQUE DE FEU»

Il est particulièrement important pour notre comité d'assurer la réussite de cette soirée. C'est pourquoi nous vous convions tout particulièrement à participer à sa préparation :

Samedi 7 février 1976 à 14 h 30 à la MJC de Montrouge (rue Racine).

Nous tenons également à votre disposition des tracts et affiches annonçant et présentant la soirée.

Un premier bilan en sera tiré :

Samedi 14 février 1976 à 14 h 30 à la MJC de Montrouge.

Nous vous rappelons enfin que les réunions ont lieu tous les 14 jours le samedi à 14 h 30, à la MJC de Montrouge. La réunion suivante devant se tenir le 28 février 1976.

COMMUNIQUÉ

«Le Comité de Lyon des AAFC organise une soirée à la mémoire de Chou En-lai le lundi 9 février à 20 heures à la salle d'Accueil et Rencontre — 66, rue St-Jean».

A l'occasion de son 5è anniversaire

L'agence de presse Espagne populaire organisait samedi une table ronde

Samedi dernier à Paris s'est tenue une table ronde organisée par l'APEP (Agence de presse Espagne populaire), à l'occasion du cinquième anniversaire de sa création.

Le premier bulletin de l'APEP paraissait en effet en janvier 1971. Il voyait le jour quelques semaines seulement après le procés monté de toutes piéces par le tyran fasciste Franco à Burgos. Et les titres les plus importants de ce premier bulletin témoignaient des trés larges mobilisations populaires qui avaient eu lieu en Espagne et à travers le monde contre cette parodie de procés.

L'APEP naissait pour faire connaître au monde, en langues espagnole, allemande, italienne, anglaise et française, l'existence et l'ampleur des luttes menées par les peuples d'Espagne contre l'exploitation et l'oppression franquistes. Pendant 5 années d'histoire, d'abord bimensuel, puis mensuel, bihebdomadaire, et depuis une date récente hebdomadaire, l'APEP a eu un rôle d'information de grande importance, importance encore accrue dans la période actuelle qui voit l'affaiblissement constant de la dictature fasciste sous la poussée du mouvement révolutionnaire des masses en Espagne.

Agence de presse du FRAP (Front révolutionnaire antifasciste et patriotique), l'APEP travaille dans les dures conditions de la clandestinité qu'impose le fascisme. Elle compte au nombre de ses membres des noms d'un grand prestige parmi lesquels, le plus connu, le journaliste révolutionnaire, Manuel Blanco Chivite, que Franco avait condamné à mort en septembre 1975.

Au cours de la table ronde du 31 janvier, une intervention présentée par un représentant de l'APEP devait dresser le bilan de l'activité et du travail de l'agence, de même que de ses méthodes de travail et ses objectifs. Puis aprés le représentant du CUSPE (Comité unitaire de solidarité avec les peuples d'Espagne)*, une oratrice devait donner lecture d'un communiqué du Comité de Paris du FRAP. Tous, reprenant les propres paroles d'un ministre de Juan Carlos, devaient souligner : «Non effectivement le FRAP n'est pas récupérable, il n'est pas assimilable». C'est que le FRAP veut réellement et agit concrétement pour le renversement du fascisme, contrairement au faux parti communiste de Santiago Carrillo, laquais en Espagne du social-impérialisme russe. Tous devaient affirmer non moins clairement leur détermination à se battre jusqu'au bout pour jeter hors d'Espagne l'impérialisme américain, et pour empêcher qu'elle ne tombe ensuite entre les pattes du social-impérialisme russe.

Les intervenants devaient enfin lancer un grand appel à la solidarité active entre les peuples d'Espagne et de France contre le fascisme.

* CUSPE, 45, rue Dunois, 75013 Paris.

ECOUTEZ LES RADIOS RÉVOLUTIONNAIRES

RADIO TIRANA

Heures de Paris	Long. d'onde en m.
6 h	sur 31 et 42 m
16 h	sur 31 et 42 m
17 h	sur 31 et 42 m
19 h	sur 31 et 42 m
21 h	sur 31 et 42 m
22 h	sur 31, 42 et 215 m
23 h	sur 31, 41 et 206 m

RADIO PÉKIN

Heures de Paris	Long. d'onde en m.
19 h 30 — 20 h 30	sur 45,7 et 42,5 m
20 h 30 — 21 h 30	sur 45,7 et 42,5 m
21 h 30 — 22 h 30	sur 42,5 et 45,7 m
22 h 30 — 23 h 30	sur 42,7 ; 42,4 ; 45,9 m

GAGNONS LA BATAILLE DE LA DIFFUSION DANS LES KIOSQUES

Pour nos amis lecteurs habituels ou occasionnels désirant être assurés de trouver leur journal dans le kiosque qui leur convient le mieux, il suffit de renvoyer ce coupon à :

L'Humanité rouge/administration
BP 61 — 75861 Paris cedex 18

A RENVOYER AU JOURNAL

— Je désire me procurer l'Humanité rouge, chaque jour, au kiosque suivant :

Nom ..... Adresse .....

.....

— D'autres lecteurs sont susceptibles de l'acheter au même point de vente ; déposer à ce kiosque : ..... exemplaires

QUAND VOUS AVEZ LU LE QUOTIDIEN, NE LE JETEZ PAS ! DONNEZ-LE OU AFFICHEZ-LE !

TARIFS D'ABONNEMENTS

Pli ouvert	
1 mois	32 F
3 mois	95 F
6 mois	190 F
Soutien	300 F

Pli fermé	
1 mois	60 F
3 mois	180 F
6 mois	360 F
Soutien	500 F

CCP : L'HUMANITÉ ROUGE No 3022672 La Source.

culturel

Le vol des 119 tableaux de Picasso

UNE AFFAIRE DE SOUS ?

A en croire ce qu'on lit dans les journaux, le monde artistique ne serait en fait qu'une histoire de gros sous.

Nous parlions il n'y a pas si longtemps des problèmes d'héritages qui donnent des sueurs froides et des angoisses aux héritiers d'Agatha Christie, mais il est une autre famille qui doit être plongée dans les mêmes affres : la famille Picasso. Le vol des 119 tableaux de «l'illustre Picasso» à Avignon par une bande de petits truands doit être une grande cause de tourments pour les porte-monnaies. Le préjudice causé par le vol étant de plusieurs milliards nous fait comprendre cela aisément.

Mais au fait ! On parle beaucoup du milliardaire du PCF, Doumeng – le négociant qui empoche des profits plus vite que son ombre – mais il en fut un autre : Picasso. Savez-vous qu'avec *la seule vente d'une de ses natures mortes* celui-ci s'est acheté – juste après la Seconde guerre mondiale, à peu près au moment où il adhérait au PCF – une maison dans le midi de la France !

Bien avant qu'il adhère au PCF, Picasso, en 1909, avait «une femme de chambre avec un tablier blanc et une coiffe qui le servait à table». En 1919, il s'installe dans un vaste appartement des quartiers les plus élégants de Paris, et en 1930 il achète le château de Boisgeloup (du 18é siècle), comme résidence secondaire.

«Ce n'est pas ce que fait l'artiste qui compte, mais ce qu'il est», a déclaré Picasso. On le comprend. On comprend aussi très bien pourquoi les tableaux de ce grand bourgeois, encensé par le PCF, sont convoités par les grippe-sous capitalistes des galeries et les truands (il n'y a finalement pas beaucoup de différence entre eux). Il est d'ailleurs intéressant de voir que l'on parle d'art, de patrimoine national, quand ces tableaux sont en lieu sûr (musées et collections capitalistes privées) et dès qu'ils sont volés, on ne parle que d'assurances, de préjudices financiers, des moyens pour les truands de revendre les tableaux, etc. Le mythe de l'art pour l'art, de l'Art avec un grand A, en prend un coup. Mais nous reviendrons bientôt sur le cas Picasso...

Union Soviétique:

Tous les vices de la société capitaliste (1)

Corruption, détournements de fonds, marché noir, sélection, prostitution, alcoolisme et drogue tel est le lot de la société capitaliste. L'URSS ne fait pas exception, bien au contraire, depuis que le capitalisme a été restauré par les usurpateurs, Khrouchtchev puis Brejnev, ceux qui se parent du masque de communiste alors qu'ils sont les pires oppresseurs du peuple soviétique.

CORRUPTION ET DÉTOURNEMENTS DE FONDS

Corruption et détournements de fonds sont des phénomènes fréquents qui marquent la vie sociale de l'Union soviétique. La presse soviétique fait état à l'occasion de plaintes révélant que «nombre de dirigeants et de cadres élevés d'organisations du parti» «s'enrichissent facilement aux dépens du peuple». Certains «dirigent eux-mêmes des gangs spécialisés dans la concussion et le vol», si bien que pas mal d'entre eux sont ainsi devenus «millionnaires» en un court laps de temps.

Citons le cas d'un membre du Comité central du parti révisionniste soviétique : celui-ci, après avoir détourné un bon demi-million de roubles — l'équivalent du salaire annuel moyen de plus de 400 ouvriers — s'est fait construire une magnifique maison.

En Georgie, le président et le vice-président de la Coopérative centrale de la République, de mèche avec beaucoup d'autres responsables, se sont livrés à des détournements de fonds sur une grande échelle.

Des activités criminelles du même genre sont monnaie courante en République fédérative de Russie comme dans les autres républiques.

Suivant l'exemple donné par les capitalistes bureaucratiques et monopolistes, qui leur accordent du reste leur protection, beaucoup de ceux qui sont installés à la tête d'usines, de coopératives, de fermes collectives ou de magasins ne laissent passer aucune occasion de détourner fonds ou biens immobiliers.

MARCHÉ NOIR ET SPÉCULATION

Les marchés noirs et les marchés libres, où spéculateurs et profiteurs s'en donnent à cœur joie, sont florissants en Union soviétique et constituent un aspect caractéristique de la vie soviétique aujourd'hui. Cigarettes américaines, chewing-gums, et même monnaies étrangères et drogues diverses sont des marchandises en vogue au marché noir de Moscou. Des instruments de production tels que machines-outils, grues, générateurs et même locomotives se trouvent mis en vente sur les marchés libres. Les innombrables spéculateurs soucieux de s'enrichir au plus vite ont trouvé un sol fertile sur la terre russe.

Le chef d'une administration en Azerbaijan, en cheville avec certains membres du personnel de direction d'entreprises placées sous ses ordres s'était engagé dans d'importantes activités de marché noir. Il faisait, entre Moscou et Lvov, commerce de pièces d'or, de bijoux et d'échange de monnaies notamment de dollars US et de livres sterling. L'or et les bijoux trouvés chez lui atteignaient un poids de 32 kg. Les sommes obtenues par la spéculation s'élevaient à 280 000 roubles.

■ ■

Demain : Sélection, prostitution, alcoolisme et drogue

■

Rassemblement national ouvrier

APPEL AUX ARTISTES PROFESSIONNELS ET AMATEURS

MUTUALITE SALLES A ET B DE 14 A 24 HEURES

L'appel à la participation artistique pour le Rassemblement national ouvrier du 14 février provoque de nombreuses réactions enthousiastes.

Un phénomène important est la quantité et la qualité des initiatives de la part des travailleurs des entreprises eux-mêmes. C'est un point important de l'animation artistique de ce rassemblement national ouvrier. C'est un aspect que nous devons développer et soutenir autour de nous car c'est ce qui fait la différence entre nous, marxistes-léninistes, et les trotskystes et les révisionnistes lorsqu'il s'agit de rassembler les travailleurs. On peut tou jours chercher, par exemple à la «Fête de l'Humanité» des sketches, des films, des poèmes ou des chansons, faits et joués par les travailleurs eux-mêmes.

Nous, nous aurons soin – et ceci est une question politique – de faire figurer sur les scènes de la Mutualité aussi bien les prestations artistiques faites par les travailleurs que celles, naturellement, faites par des artistes sinon professionnels, du moins «spécialistes».

Une des nombreuses linogravures qui seront exposées.

C'est pourquoi, après des travailleurs de Renault-Billancourt (voir HR précédents), nous accueillons avec enthousiasme de nouvelles initiatives des travailleurs.

«BATIGNOLLES» A NANTES

Ces travailleurs préparent une pièce de 20 minutes environ dont «l'histoire est véridique, elle est jouée par des ouvriers qui l'ont vécue». La pièce porte sur la tentative de licenciement, par le patron, d'un travailleur déclaré «pas rentable» et «inadapté» par le chef du personnel et la psychologue-maison. Face à cela la détermination des travailleurs combatifs et la trahison du délégué CGT dit «Le Bellâtre».

Les travailleurs proposent également de dire quelques poèmes de lutte.

Vu par «Hosteni»

(revue politique, satirique et humoristique albanaise)

Les dangereuses fanfaronnades des deux superpuissances lors des «Conférences sur le désarmement» (BS en albanais représente l'URSS).

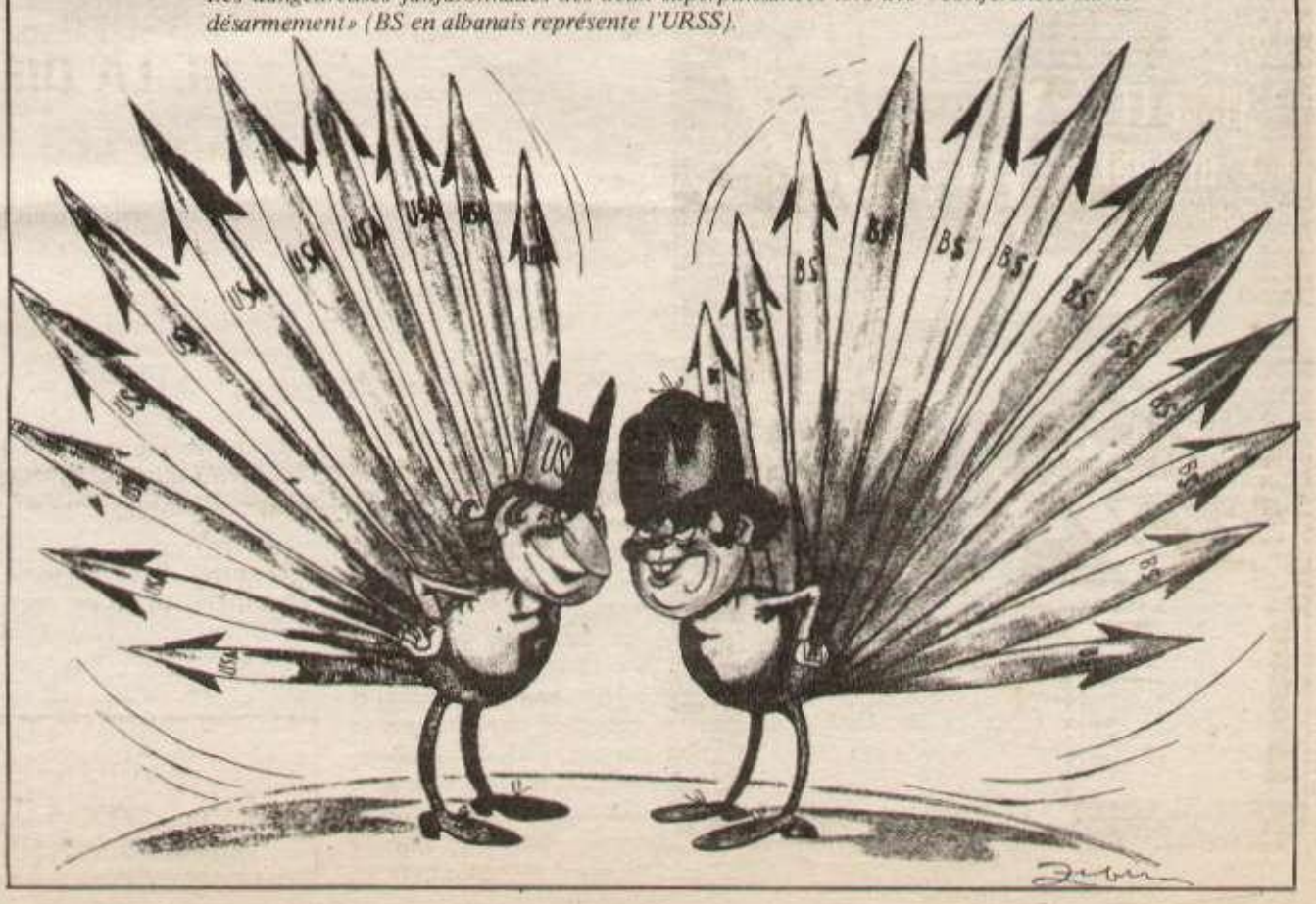

l'Humanité Rouge

enquête

Languedoc-Roussillon

35000 VITICULTEURS LUTTENT POUR LA SURVIE

Depuis plusieurs semaines, la presse bourgeoise se voit dans l'obligation de parler des problèmes des petits paysans. C'est qu'il est devenu impossible de les taire : les petits paysans et notamment les petits viticulteurs, sont engagés dans une dure lutte de masse pour imposer des améliorations de leurs conditions d'existence. Ces conditions d'existence, et les disparités qui existent entre les petits et les gros paysans, voilà ce que nous voulons aborder aujourd'hui. Demain, dans un autre article, nous aborderons les questions propres au mouvement politique et syndical de la viticulture dans la région Languedoc-Roussillon, liées à la journée du 5 février à laquelle nous appelons à participer massivement sur les mots d'ordre de défense du revenu pour les petits viticulteurs, et d'unité des ouvriers et des petits paysans pour la dictature du prolétariat.

Pour un nombre croissant de petits paysans, la question qui se pose avec le plus d'acuité est celle de la rémunération du travail qu'ils fournissent, d'un *revenu* qui leur permette ou non de vivre décemment. En effet, contrairement à ce que voudrait faire croire la bourgeoisie, les petits paysans, même propriétaires, ne sont pas dans des conditions de patrons. La bourgeoisie essaie de faire croire que ce que gagnent les petits paysans ne dépend que de ce qu'ils produisent, quantitativement et qualitativement. Mais cela est entièrement faux. Ce ne sont pas les petits paysans qui fixent les cours des marchandises mais la bourgeoisie elle-même en fonction de la loi de son marché capitaliste.

Les petits paysans sont forcés de se plier aux exigences des entreprises capitalistes. C'est le cas des petits viticulteurs entre autres. Tout ce qu'ils parviennent à vendre va dans les cuves d'un négociant, et celui-ci fait évidemment la pluie et le beau temps en matière de prix. Ce sont les négociants capitalistes qui fixent en définitive le revenu – on ne peut parler de salaire – des petits viticulteurs.

Le mécontentement des petits viticulteurs ne date pas d'hier ; ici une manifestation en février 1971 à Béziers (photo HR).

Des chiffres officiels sur les coûts de production, rendus publics récemment, permettent de se faire une idée assez précise du revenu des viticulteurs. Prenons le cas-type d'un petit producteur audois exploitant dix hectares en Minervois, produisant 80 hectolitres par hectare et ayant vendu sa récolte 1974 au prix de 90 F l'hecto. Ses frais à l'hectare s'élevant à 6 600 F – moyenne du Minervois –, sa récolte – 800 hectolitres – lui aura coûté 66 000 F. La vente de son vin lui aura rapporté 72 000 F. Bénéfice : 6 000 F, soit 500 F, cinquante mille anciens francs par mois !

'Un autre cas-type, celui d'un petit producteur de la plaine gardoise exploitant cinq hectares et produisant en moyenne 500 hectolitres. Si ses coûts de production n'excèdent pas 7 000 F à l'hectare et s'il vend son vin 90 F l'hecto, il aura un bénéfice de 10 000 F, soit un «salaire» de 830 F par mois !

Exagérons-nous ? Pas du tout, au contraire. Ces deux cas fondés sur des chiffres officiels ne tiennent pas compte d'un certain nombre de facteurs qui peuvent intervenir et faire baisser encore le revenu mensuel des petits viticulteurs. C'est ainsi que le rendement de 80 hectos à l'hectare n'est pas atteint par de nombreux exploitants viticoles, et que la suite du raisonnement est donc un peu optimiste. De plus, dans l'un et l'autre exemple, les viticulteurs sont propriétaires de leurs exploitations. Or la plupart des viticulteurs ne le sont pas. Dans la majeure partie des cas il faudrait donc encore soustraire aux maigres revenus que nous avons dit les frais importants du métayage ou du fermage. Enfin, dans les deux cas, le viticulteur vend toute sa production, là encore c'est loin d'être le cas de nombreux petits viticulteurs, et c'est même l'un des points sur lesquels se manifeste avec une force particulière leur colère... On le voit, le tableau présenté n'est pas plus noir que la réalité, c'est plutôt l'inverse qui se produit.

La situation existant dans le Languedoc-Roussillon permet d'ailleurs de confirmer cela.

Le Languedoc-Roussillon compte 80 000 exploitations viticoles. Elles peuvent être classées comme suit : 65 % font moins de 5 hectares, 17 % de 5 à 10 hectares, 11 % de 10 à 20 hectares, et 7 % font plus de 20 hectares. Parmi ces dernières on compte 450 domaines de plus de 100 hectares. Et tandis que les propriétaires de ces exploitations immenses – qui souvent ne sont pas eux-mêmes viticulteurs – gagnent des millions et des millions et ne sont qu'une poignée, les viticulteurs qui travaillent sur des exploitations de 5 hectares au plus sont au nombre de 48 000, 10 000 d'entre eux gagnent entre 1 000 et 1 600 F par mois et 25 000 gagnent moins de 1 000 F, moins de cent mille anciens francs par mois ! Voilà des chiffres qui sont significatifs. Ils réfutent radicalement la théorie d'un «monde paysan» homogène, uni, dont tous les membres auraient les mêmes intérêts. Ils montrent au contraire quelles disparités il y a à la campagne et de quelle ampleur elles sont.

Par ailleurs cela nous éclaire sur l'actuel mouvement des viticulteurs. L'enjeu en est en effet la question du revenu. Mais tous les viticulteurs n'en ont évidemment pas la même conception. Il est clair qu'un petit viticulteur qui vit comme il peut avec 800 F par mois ne peut poser les problèmes de la même façon qu'un gros viticulteur, comme il en existe en Languedoc-Roussillon, qui empoche trois millions et demi par mois. Pour le premier, il s'agit de survivre, pour le second d'entasser des capitaux et d'extorquer de plus en plus de profits aux ouvriers qu'il emploie. En apparence l'un et l'autre sont en conflit avec le négociant à qui ils veulent vendre toute leur production et plus cher. Mais dans ce conflit les contradictions qui les opposent au négociant ne sont pas de même nature pour le petit et pour le gros viticulteur. Pour le premier ce sont des contradictions de classe, entre exploiteur et exploité, elles sont antagoniques. Pour le second, ce dont il s'agit, c'est plutôt de la concurrence qui existe entre les capitalistes, ce sont des contradictions internes à un même camp, celui de la bourgeoisie. Nécessairement cette différence se répercute au niveau des mots d'ordre, de la ligne générale que suit le mouvement et des cibles qu'il prend. Pour un petit viticulteur, l'ennemi, la cible, c'est immédiatement le négociant capitaliste qui l'exploite. Pour un gros viticulteur qui, de par l'importance de sa production, bénéficie de faveurs de la part du négociant, la cible n'est pas la même, et les mots d'ordre sont orientés, par exemple, en ce moment, contre les importations de vins italiens...

Ainsi le Midi viticole compte quelques grands «seigneurs» de la vigne, millionnaires en centimes, pour environ 35 000 petits viticulteurs dont le revenu est inférieur au SMIC. Quelques privilégiés pour des dizaines de milliers de paysans qui n'arriveraient pas à subsister si eux-mêmes et leur femme ne travaillaient pas à l'extérieur, s'ils n'avaient pas appris depuis longtemps à vivre chichement. Et dire qu'un jour un négociant parisien osait déclarer au président Jean-Baptiste Benet : *«Il y aura une solution au problème viticole lorsque les vignerons languedociens et catalans s'habitueront à vivre comme le paysan calabrais !»* Que ce monsieur soit satisfait ! La Calabre n'a plus rien à envier au Languedoc. Nous avons, nous aussi, nos «Calabrais». Ce sont ces milliers de petits viticulteurs qui n'atteignent même pas le SMIC et subsistent dans la misère.

(A suivre demain).

Les petits viticulteurs ont assez des trafics des trusts négociants ; ici en décembre 1975 à Sète, ils barrent la route aux camions citernes des spéculateurs (Photo AFP).

Directrice de publication : Suzanne Marty Distribution : NMPP IMP. La Nouvelle No. 756757575 Dépôt légal : 1er [illegible]re 1976